

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Tuesday, October 31, 1989

• 0938

The Chairman: I call this meeting to order. We are resuming consideration of the committee's order of reference dated Tuesday, June 27, 1989.

We have a request from the radio media that they be entitled to tape the proceedings. I have denied this request for today's hearings, but we will put it on the business agenda. I am asking members if they would be able to stay until after the minister gives his presentation so we may have a short business meeting to discuss a number of items. In the meantime, I would ask the electronic media to vacate the premises.

We are privileged today in our first hearings to have before us the Hon. Pierre Blais, Solicitor General for Canada, together with Mr. Joseph Stanford, Deputy Solicitor General, and Mr. Ian Glen, Assistant Deputy Solicitor General. Mr. Minister, you have the floor.

Hon. Pierre Blais (Solicitor General of Canada): Thank you very much, Mr. Chairman and members of the committee.

Je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte de m'adresser à vous ce matin dans le cadre de votre examen de la Loi sur le SCRS et de la Loi sur les infractions en matière de sécurité. Ces lois sont très importantes puisqu'elles démontrent comment nous, les Canadiens, avons décidé de parer aux menaces à notre sécurité nationale tout en protégeant les droits et libertés individuels.

En 1984, au moment où l'on étudiait le projet de loi sur le SCRS et le projet de loi sur les infractions en matière de sécurité, le Parlement décida de requérir l'examen parlementaire de ces deux lois cinq ans après leur entrée en vigueur.

• 0940

La plupart des gens seront d'accord pour dire qu'il faut protéger le Canada contre les menaces à sa sécurité et que cette protection requiert l'existence d'un service de renseignement de sécurité. À mon avis, il ne fait aucun doute que le Canada a besoin du SCRS, le Service canadien du renseignement de sécurité.

Abordons d'abord la menace que pose le terrorisme, par exemple. La démocratie canadienne s'appuie sur un climat de liberté où la poursuite des objectifs politiques se fait par le truchement de discussions ouvertes, de débats et d'autres activités licites de défense d'une cause. Ce climat et la sécurité publique sont cependant compromis lorsqu'un individu ou un groupe d'individus cherche à atteindre des objectifs politiques en commettant des actes

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le mardi 31 octobre 1989

Le président: La séance est ouverte. Nous reprenons l'examen de l'ordre de renvoi du Comité en date du mardi 27 juin 1989.

Les journalistes de la radio nous ont demandé la permission d'enregistrer nos délibérations. J'ai refusé cette demande pour notre réunion d'aujourd'hui, mais nous allons nous pencher sur cette question lors d'une réunion du comité directeur. J'aimerais également que les membres du Comité restent après le départ du ministre, afin que nous puissions discuter de quelques questions d'organisation. Je demanderai maintenant aux médias électroniques de quitter la salle.

Aujourd'hui nous avons le privilège d'accueillir l'honorable Pierre Blais, Solliciteur général du Canada, ainsi que M. Joseph Stanford, Sous-solliciteur général, et M. Ian Glen, Sous-solliciteur général adjoint. Monsieur le ministre, vous avez la parole.

L'honorable Pierre Blais (Solliciteur général du Canada): Merci beaucoup, monsieur le président, membres du Comité.

I am very pleased to have this opportunity to speak to you about the review of the CSIS Act and the Security Offences Act. This legislation is important to how we, as a society, deal with threats to our security, while protecting our democratic rights and freedoms.

In 1984, when Parliament was studying the proposed CSIS and Security Offences legislation, it decided that there should be a review of the provisions and the operation of these Acts five years after their coming into force.

Most people would agree on the need for a system to protect Canadians from threats to their security and the need for a security intelligence service. In my view, there can be no doubt that Canada needs the Canadian Security Intelligence Service (CSIS).

Consider the threat from terrorism, for example. Canadian democracy depends upon a climate of freedom where political objectives are pursued through open discussion, debate and lawful advocacy. This climate, as well as public safety, are jeopardized when any person or group seeks to achieve their political objectives by carrying out acts of violence or by threatening to do so. In the 1980s, the threat of terrorism has become an